



COMMUNIQUÉ

CHAMPIONNAT REGIONAL DES SERIES ACCESS 1-2-3-4

**DIMANCHE 25 JUN 2023 – CROUY SUR OURCQ 77
EC NEUILLY PLAISANCE**

Seront sélectionnés par le classement annuel 2023 :

- Les 130 premiers **A1**
- Les 100 premiers **A2**
- Les 130 premiers **A3**
- Les 100 premiers **A4**

IMPORTANT : doivent s'engager uniquement les coureurs qualifiés

Les coureurs NON Qualifiés se verront refuser le départ et ne pourront être remboursés de leurs engagements. Merci de bien vouloir veiller à cette disposition.

Les classements seront arrêtés **au DIMANCHE 11 JUIN 2023 inclus**.

Les listes des coureurs sélectionnés seront publiées sur le site du comité à partir du 16 juin 2023.

Il est à noter :

- 1) Que les coureurs sélectionnés au championnat ne peuvent participer à aucune autre épreuve.
- 2) Que les coureurs A1 montés en Open 3 avant la date du championnat ne peuvent participer à cette épreuve.
- 3) Que les coureurs montés de A4 à A3, de A3 à A2 et de A2 à A1 jusqu'au **24 juin 2023** seront qualifiés d'office dans leur nouvelle catégorie.
- 4) Le championnat est ouvert aux coureurs masculins licenciés en Ile-de-France, de nationalité Française, sauf pour les licenciés (U19) de moins de 18 ans le jour de l'épreuve.
- 5) Les coureurs qualifiés pourront s'engager sur place.
- 6) Les engagements internet seront clos le **JEUDI 22 JUIN 2023** à 20 heures.

Marc ANSERMIN
Président de la Commission
Cyclisme Pour Tous-Masters